# **Pays Basque : une plateforme Web plus inclusive et moins énergivore**

Article extrait du Sud-Ouest

Par Fabien Jans – [f.jans@sudouest.fr](mailto:f.jans@sudouest.fr)

Publié le 29/10/2022 à 11h08

**Après une phase de pilotage menée par l’Agglomération Pays basque et les communes de Ciboure, Saint-Pée-sur-Nivelle et Lahonce, le projet Elgarweb propose désormais une plateforme de création de sites Internet accessibles et éco-conçus**

Le site Internet de la ville de Ciboure a subi une refonte graphique et une belle cure d’amaigrissement, durant l’année 2022. Il ne s’agit en rien de réduire la masse d’informations mises à la disposition des administrés, mais de diminuer le poids de sa présence sur les serveurs et data centers , tout en augmentant singulièrement son accessibilité pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Dans la foulée, les sites de Saint-Pée-sur-Nivelle et Lahonce ont connu une transformation similaire. Et les 155 autres communes de l’Agglomération Pays basque pourront dorénavant en faire autant, en toute facilité, ces premiers exemples constituant la base de lancement du [projet Elgarweb](http://www.elgarweb.fr) (ensemble le Web), élaboré par au sein de l’Agglomération Pays basque par les élus du réseau des commissions communales et intercommunales pour l’accessibilité.

## Sacré régime

L’objectif, s’inscrivant dans le projet de territoire, était avant tout de combattre la fracture numérique « qui concerne 9 millions de Français, rappelle Daniel Olçomendy, vice-président de l’agglomération en charge de l’accessibilité universelle. Une inégalité qui se creuse alors que dans le même temps, de plus en plus de services publics passent par la dématérialisation. On ne parle plus d’un problème à la marge, mais du quotidien des habitants du territoire. » Une actualité qui en rejoint une autre, puisque dans le même élan, les parties prenantes ont travaillé à la réduction de l’empreinte carbone de l’outil numérique . Une abstraction rendue plus palpable par le résultat obtenu par la ville de Ciboure : « Notre site Internet, qui pesait 3,3 gigaoctets avant sa refonte, ne représente plus que 1 mégaoctet de données », révèle le maire Eneko Aldana-Douat. Pour les béotiens, un giga représente 1 000 mégas… sacré régime.

Comment en arrive-t-on à ce résultat ? « Nous avons travaillé à l’élaboration d’un site beaucoup plus sobre, en réduisant le nombre de photos, en proscrivant les vidéos (qui restent seulement présentes par le biais de liens hypertexte), et en incluant des options comme le renforcement du contraste pour les personnes malvoyantes par exemple, ou encore la navigation par tabulation pour celles

porteuses de troubles cognitifs », poursuit l’édile, ne manquant pas d’ajouter que le site est désormais entièrement bilingue français/euskara.

Indirectement, Elgarweb permet de lutter contre une nouvelle forme d’obsolescence programmée, puisqu’ils peuvent être consultés sur des générations de périphériques (ordinateurs, smartphones) allant jusqu’à 8 ans d’âge.

## 100 % accessible

En grande partie financé par France Relance (20 000 euros), ce remodelage a été effectué en parallèle de la construction du socle commun, en vue de sa mise à disposition des 158 communes de l’Agglomération. Afin d’en valider l’efficience, Saint-Pée-sur-Nivelle s’est emparé de l’outil « avec le souci de le soumettre à un prestataire local, en charge de la réfection de notre site, enchaîne le maire senpertar, Dominique Idiart. Il s’agissait de voir si la prise en main de cette nouvelle plateforme était aisée pour des professionnels locaux. C’est le cas. Cela permettra aux collectivités qui voudront l’utiliser, d’avoir le choix entre une réalisation en interne, ou via un prestataire. »

Dernière vérification dans cette entreprise inédite : la validation du respect par l’outil, du référentiel général d’amélioration de l’accessibilité (RGAA). Un feu vert venu de Lahonce, également passé par Elgarweb pour donner un coup de jeune à un site vieillissant : « L’audit a débouché sur 100 % des conditions remplies, se félicite Sandrine Minne, adjointe en charge des finances et du développement économique. En utilisant cette plateforme, on a donc cette garantie de créer un site qui coche toutes les cases en termes d’accessibilité. »

## Avantage financier

Évidemment, la mutualisation présente aussi un avantage financier. « L’audit n’étant plus nécessaire puisqu’il a déjà été fait, et la solution numérique commune facilitant la démarche, techniquement parlant, le coût de création de notre site a été divisé par quatre », comptabilise Eneko Aldana-Douat. Les communes de moins de 5 000 habitants (143 des 158 de l’agglo) peuvent bénéficier d’un fond de concours octroyé par la Communauté Pays basque, à hauteur de 50 % de la dépense engagée. La même Agglomération qui porte les frais d’hébergement et de maintenance du socle Elgarweb pour l’ensemble des communes du territoire.